



Elections communales 15 novembre 2020

Election à la présidence

BENEY Christophe (Parti Démocrate Chrétien)

Une seule liste ayant été déposée pour l'élection à la présidence, le candidat de cette liste est élu sans scrutin (élection tacite), conformément à la loi sur les droits politiques (art. 205 al. 1 LcDP).

Election à la vice-présidence

FOLLONIER Mélanie (PLR – Les Libéraux-Radicaux)

Une seule liste ayant été déposée pour l'élection à la vice-présidence, la candidate de cette liste est élue sans scrutin (élection tacite), conformément à la loi sur les droits politiques (art. 205 al. 1 LcDP).

Ayent, le 20 octobre 2020